

PETANQUE

Des équipes qualifiées



Face à une équipe de Gonfreville-l'Orcher très forte, la Pétanque varengevilaise n'aura pas démérité. Puis, quatre équipes ont participé au qualificatif régional de triplettes vétérans. L'équipe Sylvain, Jacky D. et Dominique ainsi que l'équipe Odile, Michel et Thérèse se sont qualifiées pour le prochain tour au Home-Varaville (14)

Loto ce samedi

L'ASSPV Football organise un loto samedi 21 avril, à 20h15, à la salle polyvalente.

A gagner: lave-linge séchant 6 kg, salle à manger, téléviseur 140 cm, ordinateur portable, salon de jardin, hoverboard, multi-

cuseur, robot pâtissier, vélo.

Il y aura vingt-trois parties.

Tarif unique: 1,50 euro le carton.

Buvette et restauration seront assurées sur place.

Ouverture des portes à 18h30.

LE MESNIL-SOUS-JUMIEGES

Inscriptions scolaires

Les inscriptions à l'école Les Abeilles sont maintenant ouvertes.

Vous pouvez vous rendre en mairie avec votre livret de famille, de préférence à la permanence du lundi soir, de 17h30 à 19 heures.

En période scolaire, vos enfants peuvent être accueillis le matin à partir de 7 heures et le soir jusqu'à 18h30.

De service

- Médecin: 0235587633.
- Chirurgien-dentiste: tél. 0235158127.
- Pharmacien: pharmacie FOLLIOT, à Saint-Pierre-de-Varengeville ou service audiotel n° 3237 à partir d'un fixe ou d'un mobile.
- ADMR: RPA Louis-Robin, 71, rue des Glycines, 76480 Saint-Pierre-de-Varengeville, les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, de 13 à 16 heures.

BOUVILLE

Salle Jehan-le-Povremoyne

Une rénovation d'envergure



Chantal Verhalle a coupé le ruban inaugural

Samedi dernier, c'est en présence de Christophe Bouillon, député, Catherine Morin-Dessailly, sénatrice, Pascal Martin, président du Département, et de nombreux élus de Bouville et des communes voisines que Chantal Verhalle, maire, a inauguré la salle Jehan-le-Povremoyne qui a bénéficié d'un changement complet.

Construite dans les années 1970, elle avait besoin d'une rénovation d'envergure pour répondre aux exigences nouvelles de sécurité et de confort. La réflexion sur ce projet a débuté sous le mandat d'Hervé Petit et a évolué avec le conseil actuel pour aboutir à cette belle salle. Les études de rénovation de la salle, de construction d'une garderie périscolaire et du chauffage de l'ensemble ont été menées simultanément.

Avec l'aide des Défis ruraux, la commune a opté pour une source d'énergie renouvelable, le granulé bois. La France doit passer de 10 % d'énergie renouvelable en 2016 à 32 % d'énergie de ce type en 2030 pour respecter les engagements de la COP 21. Grâce à ce choix et à une isolation très renforcée puisque quasiment inexistante auparavant, Bouville a participé à cet effort pour l'écologie, conscients de l'importance de l'enjeu pour la planète.

« Le principal objet de notre rencontre est de vous dire merci à tous, a lancé Chantal Verhalle. Merci à M. Bonhaume, l'architecte, qui a compris nos souhaits et permis leur concrétisation. Avec lui et les onze entreprises qui ont travaillé sur le chantier les relations de travail étaient, c'est

le moment de le dire... constructives ».

La maire a également tenu à remercier les personnes qui ont contribué au financement, la DETR, le Département, la communauté de communes de Caux-Austreberthe, la réserve parlementaire de Catherine Morin-Dessailly. Ils ont apporté 45 % de subvention pour la rénovation et la garderie et 70 % pour le chauffage au bois et le réseau de chaleur qui alimentent le château et la salle.

Puis, Chantal Verhalle a laissé la parole aux autres élus qui ont tous salué les nouvelles couleurs et le côté pratique de cette nouvelle salle qui servira de nouveau point de rencontres pour tous les Bouvillais.

Atelier peinture le 2 mai

Pour les vacances de printemps, le Foyer rural propose de nouveau aux enfants qui le souhaitent, de participer à l'atelier peinture qu'animerà Frédérique Baray mercredi 2 mai, de 14 à 16 heures.

Elle prendra les inscriptions par téléphone au 0637072586. Cette séance se déroulera à la Charreterie (face à l'église). 10 € la séance de 2 heures. Adhésion obligatoire au Foyer rural de 10 €

pour les enfants non adhérents ayant déjà participé une fois à l'atelier. Adhésion gratuite pour les autres enfants d'une même fratrie.

BLACQUEVILLE

Au conseil municipal

Le budget adopté

Vote du taux des quatre taxes pour 2018. - Le maire a rappelé qu'à la suite de la majoration des taux de la CCCA (Communauté de communes Caux Austreberthe) liée à la prise de nouvelles compétences (ordures ménagères, Gestion des milieux aquatiques sensibles et prévention des inondations -GEMAPI- et participation à la mise en place de la fibre optique), le conseil municipal, lors du débat d'orientation budgétaire du 21 mars, a opté sur les trois propositions à retenir. Malgré la hausse des taux de la CCCA, une des propositions permettrait de retrouver un impôt quasi égal à celui de 2016.

Le financement des deux syndicats de bassins-versants est désormais assuré à 80 % par la CCCA dans le cadre de la compétence GEMAPI. Les communes membres n'ont donc plus que 20 % du financement à assurer.

Les taux communaux seront les suivants pour 2018: TH: 7,76 %; FB: 23,40 %; FNB: 12,97 %; CFE: 1,86 %.

Subvention pour l'association Ecaux Musical. - Depuis la dissolution de la CCPV (Communauté de communes du Plateau Vert), l'association Ecaux Musical ne bénéficie plus de subvention de fonctionnement. Le maire a proposé de reconduire la subvention accordée en 2017 à hauteur de 1,80 € par habitant, soit 1220,40 euros. Cette participation permettrait à l'association ECAUX MUSICAL de continuer son activité.

Vote du budget communal 2018. - Le budget communal 2018 s'équilibre, en dépenses et en recettes, à la somme de 976012,64 €, dont 664142,29 € en section de fonctionnement et 311870,35 € en section d'investissement.

Le budget est marqué par une stabilité des impôts locaux, de nouveaux investissements financés sans avoir recours à l'emprunt et une dette qui s'amenuise.

Le budget communal 2018 a été adopté.

Ordures ménagères: à partir du 14 mai, le ramassage ne sera plus assuré par l'entreprise Véolia mais

par les agents de la CCCA et ce pour les neuf communes membres de l'intercommunalité.

La porte de la sacristie forcée en novembre 2017 a été changée jeudi 5 avril par l'entreprise Nicolas Gand.

Rénovation de l'ancienne garderie: M. Ducourtil est venu effectuer les prélèvements dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux.

Radars pédagogiques: la CCCA en a acquis trois et les fera tourner sur les communes membres.

Centre de loisirs: Le centre d'avril se déroulera sur six jours (les 26, 27, 30 avril et 2, 3 et 4 mai). Son thème est Du blé au pain. Une sortie est prévue le vendredi 4 mai au four à pain de La Haye-de-Routot. Il est prévu deux animatrices titulaires du BAFA et une animatrice en formation BAFA bénévole.

LE HAVRE 98.9 | BOLBEC 89.4
 CANY-BARVILLE 101.3 | FÉCAMP 105.1
 DIEPPE 105.1 | ROUEN 103.7

Foire à tout ce dimanche

L'association Loisirs à Blacqueville organise ce dimanche 22 avril une foire à tout sur la place de la mairie et dans la cour de l'école, de 7 à 18 heures.

Inscription obligatoire au 0235914410, au 0235924745 ou au 0621212402.

Tarif pour exposer: 3 € le mètre linéaire. Entrée gratuite.